

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

En ce mois de juillet, nous sommes quelques jours après un moment extraordinaire et décisif pour la Politique agricole européenne (PAC). Le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil viennent de trouver un compromis pour la réforme de la Politique agricole commune. Celui-ci doit encore être approuvé officiellement et ensuite les États membres doivent élaborer les mises en œuvre nationales.

Bien entendu, ce compromis trouvé n'est pas encore la solution à tous nos problèmes dans le secteur laitier. Le dossier de l'Organisation commune des marchés (OCM) de la PAC comporte néanmoins quelques bons résultats, fruit du travail inlassable et engagé de l'EMB et de ses membres.

Parmi ces bons outils importants, la réduction volontaire des volumes en temps de crise et le renforcement des observatoires de marché donnent espoir. Ce premier instrument, figurant à l'article 219 de l'OCM, permet aux producteurs de réduire la surproduction (qui, pour la première fois, est littéralement mentionnée dans le texte) en temps de crise afin de faire remonter le prix. Les participants seront récompensés pour le volume non-livré et pourront ainsi prendre le développement du secteur en main collectivement. Il s'agit du seul instrument qui s'est révélé efficace et effectif lors des crises précédentes. La seconde avancée importante est le renforcement de l'Observatoire du marché laitier et la mise en place de nouveaux observatoires pour d'autres secteurs. L'article 222 de l'OCM permettra de mieux prévenir des crises. En outre, il fournira les moyens pour plus de stabilité et plus de transparence pour le secteur agricole dans son ensemble.

En raison du changement climatique et la pression exercée par une société plus exigeante, la réforme de la PAC tente également de prendre davantage en compte les aspects environnementaux. Malheureusement, malgré les avancées dans l'OCM, je ne peux pas faire le même constat pour la durabilité économique de nos fermes. Il nous faut un prix du lait plus respectueux de nous, les producteurs et productrices. Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous sont déjà à bout de souffle, l'étude sur les coûts de production publiée récemment le reflète par le biais de chiffres clairs. Le respect économique et social pour les agriculteurs et les agricultrices et le respect pour la nature et l'environnement sont deux faces de la même médaille. Ils ne peuvent être atteints indépendamment l'un de l'autre.

Toutefois, les avancées dans l'OCM sont des étapes importantes, qui ne semblaient pas possibles il y a quelques années. Si nous venons de franchir ces pas importants, ceci est surtout grâce au travail important de nos membres, à des manifestations et actions, des interpellations et rencontres avec les ministres et députés européens. Je veux remercier chacune et chacun d'entre vous qui a contribué à ce succès. Grazie a tutte e tutti !

Bien sûr ces compromis ne représentent pas encore des résultats concrets pour nos fermes. Pour l'instant, il s'agit seulement d'un papier. Il faut donc continuer ! Gardons notre optimisme et espoir, continuons à mener notre lutte et à faire pression afin d'obtenir des résultats concrets et des prix rémunérateurs !

Bulletin de l'EMB juillet/août 2021

- Indicateurs de marché (au 15/07)
Étude actuelle des coûts de la production de lait : hausse des dépenses, mais recettes minimales voire inexistantes pour les agriculteurs partout dans l'UE
- « L'importance des agriculteurs pour la société est incommensurable »
- Avis de l'EMB sur l'accord sur la PAC : des instruments de gestion de crise, mais pas de prix équitables !
- À combien le lait serait-il vendu s'il avait suivi l'inflation du prix du timbre?
- Allemagne : après la viande, au tour du lait – le mode d'élevage s'étend aux produits laitiers

Contact

EMB - European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, peu de stress et une bonne récolte !

Roberto Cavaliere, membre du conseil d'administration de l'EMB et président de l'APL Italie

Indicateurs de marché (au 15/07)

© Observatoire du marché
du lait de l'UE

*Au 6 juillet, l'indice **Global Dairy Trade** a connu une chute relativement marquée de -3,6 % – la sixième baisse d'affilée. Mais il demeure à son plus haut niveau depuis le printemps 2014. Cependant, depuis le pic atteint au*

début du mois de mars, on constate une tendance à la baisse.

En juin, le prix moyen du **lait spot italien** a enregistré pour le deuxième mois successif une hausse claire de 9,72 % par rapport au mois précédent, pour atteindre 37,25 centimes par kg (+19,66 % par rapport à juillet 2020). Une forte augmentation se dessine en juillet, avec une hausse de 7,73 % pour atteindre 40,13 centimes par kg (valeur provisoire). La remontée semble donc

continuer.

En juin, le **prix du lait dans les 27 pays de l'UE** a légèrement augmenté de 0,6 % pour atteindre 35,95 centimes par kg et poursuit ainsi sa légère tendance à la hausse au niveau des décimales amorcée en février. Les **prix du beurre dans l'UE** s'établissent à 397 euros par 100 kg, ce qui représente une baisse de 0,7 % par rapport à la semaine précédente et de 3,2 % sur les quatre dernières semaines. Fin mai et en juin, les prix avaient à nouveau

atteint des niveaux records de 410 euros par 100 kg et plus.

Les prix du lait écrémé en poudre dans l'UE sont actuellement de 252 euros par 100 kg, soit une baisse de 1,2 % par rapport à la semaine précédente et de 2,7 % sur quatre semaines. Les prix qui avaient été marqués par une augmentation presque continue depuis le début de l'année ont atteint un pic de 260 euros début juin, soit la valeur la plus haute depuis le début de la pandémie en mars 2020. Depuis lors, les prix ont légèrement baissé.

Comme le mois précédent, les **cours des contrats à terme** sur les produits laitiers à l'European Energy Exchange (EEX) indiquent des tendances à la baisse. Par exemple, les contrats de lait écrémé en poudre pour septembre 2021 ont chuté de 2,5 % en comparaison mensuelle au 15 juillet pour atteindre 2 578 euros par tonne. Pour le beurre, ils ont même diminué de 5,4 % sur la même période et s'établissent désormais à 3 850 euros par tonne. Les cours de ces deux produits avaient atteint un pic passager au début du mois de mars.

European Milk Board, juillet 2021

Étude actuelle des coûts de la production de lait : hausse des dépenses, mais recettes minimales voire inexistantes pour les agriculteurs partout dans l'UE

Aujourd'hui est mis à la disposition des producteurs et productrices de lait en Europe un ouvrage condensé et très révélateur. L'étude « Combien coûte la production de lait ? » traduit en chiffres clairs et solides la situation des exploitations laitières de l'UE. En complément des frais inhérents à la production laitière recensés dans huit importants pays producteurs de lait, l'analyse actuelle des coûts présente, pour la première fois, une moyenne pour l'UE.

© EMB

Ce coût moyen s'élève, pour 2019, à 45,35 ct/kg alors que les prix atteignant à peine 34,52 ct/kg dans l'UE créent un manque à gagner significatif. « Voilà la preuve éclatante du déséquilibre problématique de la filière laitière dans l'UE », commente Sieta van Keimpema, la présidente néerlandaise de l'European Milk Board (EMB).

Autre nouveauté : l'étude du *Büro für Agrarsoziologie und Landwirtschaft* (BAL) inclut désormais aussi l'Irlande et la Lituanie, deux pays situés aux antipodes du spectre des coûts. Forte de son système de production particulier, l'Irlande affiche, pour 2019, de loin les frais de production les plus bas avec 34,21 ct/kg. Pourtant, dans ce pays aussi, la tendance pointe un manque à gagner, car les coûts y ont augmenté de façon relativement soutenue durant la période étudiée alors que les prix n'ont pas suivi la même courbe. Ainsi, même dans ce pays aux conditions favorables à la production laitière, il a été impossible, durant trois années sur les cinq analysées par l'étude, de couvrir les coûts de la production de lait. Du fait de son tissu d'exploitation différencié reposant sur une multitude de petits élevages, la Lituanie arrive, de loin, en tête du classement des coûts de production (58,63 ct/kg). Confrontés à un prix du lait extrêmement bas (28,79 ct/kg), les éleveurs de ce pays balte luttent pour combler un profond déficit de 51 %.

Il est intéressant de noter que sur tous les pays étudiés, les coûts de production oscillent entre 34 ct/kg et 59 ct/kg créant donc un grand différentiel. En revanche, du côté du prix payé au producteur, le différentiel est nettement moins marqué, allant d'à peine 29 ct/kg à un peu plus de 34 ct/kg.

Situation critique du côté du revenu

Un coup d'œil sur deux pays producteurs importants que sont les Pays-Bas et le Danemark suffit pour constater qu'après déduction de tous les frais, il ne reste aux gérants d'exploitation et à la main-d'oeuvre familiale aucune possibilité de générer un revenu. « Il faut comprendre qu'on parle ici des Pays-Bas et du Danemark, des pays où les exploitations sont très modernes et où la mécanisation progresse constamment. Et malgré tout, il ne reste littéralement aucun revenu à ces personnes qui assurent la production de lait », déplore Sieta van Keimpema à propos de cette situation difficile. Dans les autres pays aussi, les revenus stagnent à un niveau très critique. L'Irlande est la seule à se rapprocher du revenu adéquat selon les calculs. Dr. Karin Jürgens, auteure de l'étude, résume : « Non seulement les exploitations laitières ne parviennent pas à générer des recettes les maintenant sur un cap stable et durable à l'avenir. Mais elles n'atteignent même pas un niveau de revenus adéquat, voire un niveau de subsistance convenable. » Aux critiques éventuelles arguant que le niveau de revenus visé est trop élevé, elle répond : « L'approche adoptée en matière de revenus dans nos calculs et notre paramètre des revenus tiennent compte du degré de formation et de qualification et s'appuient objectivement sur les barèmes agricoles en vigueur dans chaque pays ou sur le double du salaire minimum. » Kjartan Poulsen, vice-président de l'EMB et éleveur laitier biologique au Danemark, ajoute : « Comment accepter de ne rien gagner, ou que des miettes ? Nous sommes des travailleurs qualifiés, très bien formés et grandement expérimentés, nous travaillons dur sans compter les heures, weekends et jours fériés compris. Et particulièrement durant la pandémie, les agriculteurs ont mis les bouchées doubles pour assurer à tout moment l'approvisionnement de la chaîne alimentaire. De plus, nous sommes exposés à des risques élevés et endossons de grandes responsabilités pour nos bêtes, l'alimentation et la nature. »

La publication offre une base solide à la lutte déterminée et à notre travail pour l'obtention de prix adéquats selon Boris Gondouin, membre du conseil d'administration de l'EMB et producteur laitier français : « Je me réjouis de cette nouvelle brochure qui me donne une analyse structurée, très lisible et surtout très solide dans ses fondements scientifiques. Elle me permet, à moi éleveur laitier, de m'informer au mieux de l'évolution des coûts. Et pas seulement dans mon propre pays. » Il recommande à tous les producteurs de lait de se « munir de cette analyse probante sur les coûts pour tous les entretiens avec les laiteries, la distribution et les élus politiques et exiger, forts de ces arguments, des prix équitables ! » Sieta van Keimpema, présidente de l'EMB, ajoute : « La prochaine génération, l'avenir de la production alimentaire, souhaite se lancer dans la filière laitière. Utilisons cette étude pour faire en sorte que ce souhait soit à nouveau

réalisable ! »

L'auteure de l'étude, Dr. Karin Jürgens, estime que les chiffres ouvrent aussi des perspectives importantes pour le déploiement réussi des stratégies environnementales décidées au niveau politique telles que le Pacte vert : « Ce n'est que par une amélioration durable de la situation économique des exploitations que les agriculteurs pourront apporter leur contribution à la concrétisation des objectifs de protection de l'environnement et du climat et du bien-être animal associés à une hausse des coûts. »

Résumé des chiffres-clés

En 2019, les frais inhérents à la production de lait, y compris une rémunération adéquate, étaient, dans tous les huit pays et en moyenne pour l'UE, supérieurs au prix payé au producteur – sans même qu'il soit tenu compte des investissements nets moyens. Les coûts oscillent entre 34,21 ct/kg en Irlande et 58,63 ct/kg en Lituanie, pour une moyenne dans l'UE atteignant 45,35 ct/kg. Ces chiffres attestent d'une part non-couverte des coûts entre 9 % (Irlande) et 51 % (Lituanie), l'écart moyen dans l'UE étant de 24 %.

Coûts de production, prix du lait et part non couverte des coûts en 2019 (en ct/kg)

Comparaison revenu réel à disposition et revenu équitable nécessaire 2015-2019

[Consultez notre étude des coûts ici.](#)

[Visionnez ici une vidéo de présentation à la presse des derniers chiffres et des commentaires recueillis dans les pays étudiés.](#)

Communiqué de presse de l'EMB du 5 juillet 2021

« L'importance des agriculteurs pour la société est incommensurable »

© EMB

du Lait équitable.

« Le prix est décerné à...? » Cette année aussi, les spectateurs attendaient impatiemment la remise de la Faironika en Or à l'occasion de la Conférence internationale du Lait équitable de l'European Milk Board (EMB) et des pays

Toutefois, le secteur laitier et ses agriculteurs étaient déjà vainqueurs, bien avant que les lauréats du prix ne soient révélés à Ettelbruck, au Luxembourg, où la conférence se tenait cette année. En effet, l'engagement de ceux qui se sont vus décerner la Faironika en Or (ou Justine, dans les pays francophones) a déjà permis aux éleveurs laitiers d'avancer considérablement ces dernières années dans leurs revendications de conditions équitables dans le secteur

laitier :

- Par son engagement fort et sans relâche, **Guy Francq**, lauréat de ce prix et co-fondateur du projet belge de Lait équitable, est pour beaucoup dans la réussite de Fairebel.
- Par ses calculs sur les coûts de la production laitière au Danemark, en France, en Lituanie, en Allemagne, en Irlande et dans d'autres pays, **Dr. Karin Jürgens**, également récompensée, a permis de chiffrer précisément le **montant des prix équitables**. Ces chiffres clairs permettent

depuis de nombreuses années aux agriculteurs de formuler des revendications précises. Grâce aux études de Mme Jürgens, les responsables politiques et les consommateurs savent aussi ce que le lait devrait coûter afin de couvrir les dépenses engagées pour sa production.

- L'organisateur de cette édition de la Conférence du Lait équitable, la société coopérative luxembourgeoise Fairkoperativ, fête cette année les dix ans de sa marque D'fair Mëllech, ses succès exemplaires ainsi que de nombreux soutiens importants : la Faironika en Or vient ainsi récompenser l'éleveur laitier **André Laugs**. Dans la crise du coronavirus, il s'engage en faveur de ceux dont le revenu est encore pire que celui des agriculteurs. La présidente de la Fairkoperativ, Danielle Warmerdam-Frantz, a salué un adhérent exceptionnel, faisant preuve d'une « énergie et d'un engagement sans limite et qui lutte sans relâche pour propager l'idée du Lait équitable. »
- Le prix a également été décerné à la laiterie Luxlait qui, il y a dix ans, a eu la clairvoyance de mettre en œuvre une initiative très particulière avec les agriculteurs et qui, depuis, a su prendre des risques pour demeurer un partenaire solide au côté des agriculteurs. L'organisation d'élevage et de conseil Convis, qui s'engage au Luxembourg pour tous les agriculteurs et qui les conseille en termes de rations alimentaires, de saisie numérique, de bilan carbone et jusqu'aux méthodes de production innovantes pour la protection de l'environnement, s'est vu remettre la Faironika des producteurs de lait en remerciement des services rendus.
- La Faironika en Or a été décernée à un autre partenaire important, la **Maison Relais de la commune de Sanem**. La commune de Sanem, au Luxembourg, a été l'une des premières à comprendre l'importance de prix équitables pour les producteurs et a doté ses écoles de moyens financiers qui permettent aux responsables de la Maison Relais, avec leur cuisinier, d'acheter des produits laitiers équitables et locaux.
- Le dur labeur de tous les agriculteurs, qui travaillent chaque jour pour assurer la sécurité des approvisionnements alimentaires de la population, est et demeure une grande réussite pour l'Europe. Sans cet engagement fort, notre société aurait été dans l'incapacité de s'approvisionner de manière aussi fiable et sûre en produits alimentaires, surtout cette dernière année, pendant les longs mois de la pandémie. **C'est pourquoi l'EMB tient à décerner la Faironika en Or à toutes les agricultrices et tous les agriculteurs d'Europe. Leur importance pour notre société est incommensurable.**

Lors de la conférence, les producteurs et productrices de Lait équitable européens ont aussi adressé un salut très particulier à leurs collègues africains. Avec des projets comme Fairefaso au Burkina Faso et Fairemali au Mali, ils ont jeté les bases du Lait équitable pour les agriculteurs de notre continent voisin.

Pour Sieta van Keimpema, la présidente de l'EMB, la Conférence internationale du Lait équitable est un événement très spécial : « Les projets de Lait équitable en Afrique et en Europe reposent sur l'engagement incroyable de personnes indispensables. Ils démontrent chaque jour qu'il est possible d'obtenir des prix équitables pour les producteurs. La Conférence du Lait équitable célèbre cet engagement et ce succès. Elle vient également rappeler à tous ceux, dans le monde politique et dans l'industrie laitière, dont les stratégies politiques et économiques continuent de soutenir des prix du lait scandaleux, qu'ils ont une responsabilité pour mettre un terme à l'exploitation des agriculteurs dans le monde entier. »

[Photos de la Conférence du Lait équitable](#)

Communiqué de presse de l'EMB du 2 juillet 2021

Avis de l'EMB sur l'accord sur la PAC : des instruments de gestion de crise, mais pas de prix équitables !

Grâce à sa boîte à outils de gestion de crise, l'accord sur la réforme de la PAC, qui a officiellement été accepté le 28 juin par le Conseil des Ministres de l'Agriculture de l'UE, permet de faire un pas important vers plus de stabilité dans le secteur agricole. Toutefois, il ne parvient pas à garantir que les coûts d'une production plus durable soient en accord avec les prix.

© Julien Tromeur, Pixabay

Des approches positives dans l'accord sur la réforme de la PAC

L'ancrage dans l'Organisation commune des marchés de la **réduction volontaire des volumes** comme instrument de gestion de crise (art. 219) ainsi que des Observatoires du marché et de leurs compétences (notamment fournir des informations sur les perturbations du marché, la production, les stocks, les prix et, autant que possible, les marges) pour différentes filières agricoles (art. 222) crée les conditions pour détecter plus rapidement les crises et – pour autant que les bonnes décisions soient bien prises au bon moment – pour y réagir avec un programme de réduction. Cette possibilité d'endiguer la surproduction, et les chutes de prix qu'elle entraîne, est une évolution positive. Encore faut-il que les instruments soient utilisés efficacement et sans délai en cas de crise. Ce rôle revient à la Commission européenne ! Il manque toutefois encore un mécanisme de gestion de crise qui active automatiquement les instruments appropriés. La réforme ne prévoit pas non plus de plafonnement pour les agriculteurs qui surproduisent pendant la réduction volontaire des volumes. Un autre point positif est le rehaussement de la limite de regroupement pour les producteurs de lait à 4 %, ce qui signifie qu'ils peuvent mener ou laisser mener des négociations ensemble pour une quantité allant jusqu'à 4 % du volume de lait de l'UE. Toutefois, cela ne suffit pas vis-à-vis des transformateurs. Il existe déjà des entreprises dont la concentration sur le marché est beaucoup plus dense, ce qui rend toute négociation d'égal à égal impossible pour les producteurs.

Les approches manquantes dans l'accord sur la réforme de la PAC

Actuellement, le secteur laitier n'arrive déjà pas à couvrir ses coûts.* Les prix et les aides n'y suffisent pas. Des contraintes plus fortes en termes de durabilité entraînent des hausses de coûts et cette charge supplémentaire ne pourra pas non plus être couverte par les prix du lait cru ou les subventions vertes. C'est une mauvaise nouvelle, aussi bien pour les éleveurs chevronnés que pour les jeunes agriculteurs. En effet, même s'ils reçoivent des subventions supplémentaires avec un minimum obligatoire de paiements directs de 3 %, ils resteront les perdants du secteur laitier tant que les prix du marché ne permettront pas de couvrir les coûts d'une production plus durable.

L'European Milk Board tient à remercier tous ceux qui ont fait en sorte que l'accord comporte des éléments importants de gestion de crise. Il convient de saluer tout particulièrement le travail du Parlement européen ainsi que de nombreuses organisations européennes de producteurs de lait. Toutefois, pour que nous parvenions à une politique véritablement durable, il faudrait que des acteurs, comme la Commission européenne et certains États membres, reconnaissent qu'il y a une nécessité à ce que les prix soient équitables et le secteur stable et qu'ils s'engagent pour y parvenir.

* Une étude présentant les chiffres actuels des coûts a été publiée le 5 juillet. Vous trouverez [l'étude complète ici](#).

Communiqué de presse de l'EMB du 30 juin 2021

À combien le lait serait-il vendu s'il avait suivi l'inflation du prix du timbre?

Au début de l'année 2021, le prix du timbre (lettre prioritaire) pour les particuliers est encore monté pour atteindre 1,28 € : il a donc subi une inflation de plus de 10 % par rapport à 2020. En 2001, année de transition du franc à l'euro, son prix était de 0,46 €, il a donc augmenté de 204 % en l'espace de 20 ans. En comparaison, les prix payés pour nos productions agricoles ne permettent pas de couvrir l'ensemble des coûts de production et de dignement

rémunérer les agriculteurs.

Si l'on compare l'évolution du prix du timbre aux différentes productions agricoles depuis 2001, année de passage à l'euro, quels seraient les prix payés aux agriculteurs aujourd'hui ?

Le lait serait payé 939,40 euros par 1000 litres...

En 2001, le prix de base du lait était en moyenne à 309 €/1000 L sur le territoire métro-politain (source : INSEE). En appliquant l'inflation de 204 % appliquée sur le prix du timbre, le prix de base du lait serait de 939,40 €/1000 L ! Les éleveurs n'attendent bien évidemment pas un prix pareil pour leur production mais simplement un prix qui leur permet de couvrir leurs coûts et de s'assurer un revenu digne. Pour la Coordination Rurale, ce prix se trouve à 450 €/1000 L (N.d.l.r. : entre-temps ceci est monté à 489,80 €/1000 L). Or, d'après les derniers chiffres de FranceAgrimer, le prix de base moyen du lait en 2020 était d'environ 347,50 €/1000 L, un montant insuffisant pour couvrir les coûts de production estimés à 422 €/1000 L en moyenne sur cinq ans, indicateur validé par l'interprofession au sortir des États généraux de l'Agriculture (EGA).

En parallèle, les prix payés par les consommateurs ont augmenté de manière plus importante que ceux payés aux producteurs. D'après le rapport de l'Organisme de Formation des Prix et des Marges au Parlement (OFPM), le prix du lait demi-écrémé UHT en supermarché a augmenté de 35,6 % entre 2001 et 2018, quand la part payée aux producteurs a chuté de 12 % !

La viande de bœuf serait payée 9,12 euros par kg

La viande de vache R3 était en moyenne en 2001 payée 3,00 €/kg (source : Meat Market Observatory). Elle était payée à environ 3,91 €/kg en 2019, mais devrait être à 9,12 €/kg si l'inflation de 204 % qu'ont subie les timbres était appliquée.

Une comparaison pas si hasardeuse

Même si l'argument mis en avant par La Poste pour justifier l'augmentation des timbres postaux chaque année est la chute des volumes distribués (recul effectif de 7,3 % en 2018), les prix payés aux agriculteurs devraient au moins suivre l'inflation qui s'applique à leurs charges ! L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa, mis à jour par l'Idèle) permet de connaître la variation des charges dans les différentes productions agricoles. Ainsi, d'après l'Ipampa lait de vache, l'indice se trouvait à 76,8 en janvier 2005 contre 105,6 en novembre 2020 (indice base 100 – année 2015), soit une inflation de 37,5 % des coûts de production. En prenant en compte cette inflation, le prix du lait devrait se trouver à minima à 477,81 €/1000 L en 2020.

Coordination Rurale, article publié le 1 février 2021 sur son site web et mis à jour

Allemagne : après la viande, au tour du lait – le mode d'élevage s'étend aux produits laitiers

La promesse faite par Aldi en matière de bien-être animal ne bouscule pas seulement le marché des produits carnés mais aussi celui des produits laitiers. Dans la filière laitière, cette démarche est suivie avec attention. Dès 2022, les produits laitiers, à l'instar des produits carnés, pourront être étiquetés suivant la hiérarchie en quatre échelons des modes d'élevage. Cet étiquetage est appelé à devenir la norme.

© EMB, Vanessa Langer

Selon le *Lebensmittelzeitung* (LZ), une revue allemande spécialisée dans l'alimentaire, les laiteries et les producteurs de lait tablent sur un rapide abandon par le commerce alimentaire du mode d'élevage 1. Les annonces faites par Aldi et Rewe promettant de ne plus référencer, dès 2030, que de la viande fraîche issue des modes 3 et 4 aura ainsi des répercussions directes sur la filière du lait. Sachant que la viande de bœuf est issue à environ 40 % de vaches, les éleveurs laitiers devront eux aussi adapter leurs exploitations. Des critères correspondants devront, dès lors, aussi s'appliquer aux produits laitiers.

La hiérarchie des modes d'élevage élaborée par le commerce est, entre temps, devenue une sorte de guide en matière de norme pour le bien-être animal. « Il s'agit également d'un but clair pour l'étiquetage du lait et des produits laitiers. Aujourd'hui déjà, cette hiérarchie définit des critères applicables à l'élevage du bétail laitier et notamment à l'étiquetage de la viande issue de ce cheptel pour le consommateur final », explique Robert Römer, directeur exécutif de *Initiative Tierwohl* (ITW).

Etiquetage relatif au mode d'élevage

Le premier échelon de la hiérarchie correspond à la norme légale. À cet échelon figurent tous les bœufs certifiés QS (NDLR : mécanisme de contrôle de qualité porté par les fédérations) ainsi que le cheptel laitier couvert par le système QM (NDLR : mécanisme de gestion de la qualité porté par l'industrie). L'échelon 2 rassemble les modes d'élevage opérant au-delà de la norme légale. À titre d'exemple, une des conditions préalables est ici l'emploi de la brosse à bétail. À l'échelon 3, les animaux doivent avoir accès à un espace en plein air. Pour les bœufs, une étable à front ouvert suffit. L'échelon 4 exige la mise au pâturage durant la saison de végétation. Tous les labels biologiques sont ici répertoriés. Les inspections et contrôles pour chaque mode d'élevage demeurent l'apanage des émetteurs de label existants tels que QM-Milch, par exemple.

Sans oublier toutefois que la commission Borchert planche actuellement sur un catalogue de critères introduisant plus de différenciation et allant au-delà des exigences de la distribution. Il porte avant tout sur la stabulation entravée mais aussi sur les impératifs d'espace en étable, entre autres.

Laiteries sur le qui-vive

Evidemment, une question vient immédiatement à l'esprit des agriculteurs : qui va régler la note ? Et quelle sera la charge effective pour les producteurs laitiers ? En l'occurrence, les montants de 1 à 2 centimes qui ont été jusqu'à présent souvent proposés pour le pâturage et les sorties en plein air seront largement insuffisants. Au contraire, des montants de 6 à 8 centimes par kg seront nécessaires sur la base du prix actuel (bas) du lait.

Matthias Bug, vice-président du Conseil d'administration de la laiterie Hochwald, estime même qu'une majoration de 10 centimes par kg de lait serait réaliste pour plus de bien-être animal. Une telle majoration permettrait de couvrir les coûts et inciterait tout simplement les producteurs à ne pas mettre la clé sous la porte. Dans un monde idéal, cette majoration serait financée par le marché, selon M. Bug : « C'est le moyen le plus sûr. » Les agriculteurs ont immédiatement fait part de leurs réserves à ce propos : à chaque maillon de la chaîne, de la distribution à la laiterie et enfin aux éleveurs, trop d'argent se perdrait.

Selon le PDG de la laiterie Hochwald, Detlef Latka, la question du financement demeure aussi sans réponse. Le système clos (éleveur => laiteries => commerce de détail) offre toutefois la possibilité de reconquérir la confiance perdue des consommateurs, aux dires de M. Latka.

Selon la revue LZ, le groupement coopératif Schwarzwaldmilch s'engage aussi en faveur d'exigences plus élevées en matière de bien-être animal. La majoration pour le lait de pâturage vient d'être relevée au mois de juillet, passant de 1,5 à 2 centimes par kg. Simultanément, il a été décidé d'abandonner la stabulation entravée toute l'année, une décision qui ne prendra cependant effet qu'à la fin de 2029. Encore plus de 100 producteurs sur 966 associés à Schwarzwaldmilch

seront concernés par cette décision. « Ils ne livrent pourtant que 5 à 6% de notre volume », explique le directeur exécutif Markus Schneider. En effet, cela concerne surtout des agriculteurs à titre secondaire, plus âgés, qui ne s'occupent que de cinq à maximum vingt bêtes. Dans de nombreux cas, un changement de mode d'élevage s'avèrerait non rentable pour ces exploitations.

Un prélèvement sur le prix du lait, comme le pratiquent par exemple les laiteries Berchtesgadener Land ou Hochland, sur la base des coûts engendrés par la transformation et l'enregistrement séparés, ne devrait pas s'appliquer chez Schwarzwaldmilch. « En effet, les membres qui élèvent encore leur bétail selon ce mode n'ont rien à se reprocher », souligne M. Schneider. Au contraire, les soins qu'ils apportent à leurs quelques bêtes étaient souvent exemplaires. Et pourtant, il doute que la stabulation entravée perdure encore durant neuf ans. Les réserves exprimées par la société, les élus, les fédérations et le commerce pèsent trop.

Hugo Gödde, première parution le 17 juillet 2021 dans le bulletin d'information « Unabhängige Bauernstimme » de l'AbL

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-juilletaout-2021.html>